



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

taux

Question écrite n° 21235

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la baisse de la TVA sur les travaux effectués sur les logements sociaux. Pour remédier à la dégradation perpétuelle de notre patrimoine, il est nécessaire de favoriser la relance des travaux d'entretien, de rénovation et de réhabilitation des logements sociaux. C'est pourquoi il demande au Gouvernement quelles sont les mesures qu'il entend prendre, et s'il serait favorable d'abaisser la TVA sur ces travaux au taux réduit de 5,5 %.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21235

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 novembre 1998, page 6075